



Bruxelles, le 28 mars 2025

CM 2164/25
PTS A

LISTE PROVISOIRE DES POINTS "A"
CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE
(Affaires étrangères)
ECCL, Luxembourg
14 avril 2025

Les points ci-après sont susceptibles de figurer sur la liste définitive des points "A"

Activités non législatives

Affaires institutionnelles

Nominations

Un membre (AT) du conseil d'administration du Centre européen pour le développement de la formation professionnelle

Adoption

Un membre (BE) du conseil d'administration de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail

Adoption

Un membre suppléant (EE) du comité consultatif pour la coordination des systèmes de sécurité sociale

Adoption

Un membre suppléant (BE) du conseil d'administration de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail

Adoption

Un suppléant (CY) du conseil d'administration de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail

Adoption

Un membre (ES) du conseil d'administration de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail

Adoption

Un membre (FR) du conseil d'administration de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail
Adoption

Un membre (NL) du conseil d'administration de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail
Adoption

Un membre (EE) du conseil d'administration de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail
Adoption

Un membre suppléant (EE) du comité consultatif pour la sécurité et la santé sur le lieu du travail
Adoption

Justice et affaires intérieures

Décision du Conseil relative à la conclusion d'un accord entre le Canada et l'Union européenne sur le transfert et le traitement de données des dossiers passagers (données PNR)
Adoption

☐

Délibérations législatives

Affaires économiques et financières

Décision accordant une assistance macrofinancière à la Jordanie
Adoption de l'acte législatif

☐☐

Affaires étrangères

Règlement modifiant le règlement (UE) 2018/196 relatif à des droits de douane supplémentaires sur les importations de certains produits originaires des États-Unis d'Amérique
Adoption de l'acte législatif
Décision de déroger au délai de huit semaines prévu à l'article 4 du protocole n° 1 sur le rôle des parlements nationaux dans l'UE

☐☐

☐ Première lecture

☐ Sur la base d'une proposition de la Commission